

La section me donne tous les moyens dont elle dispose pour m'aider à progresser sur les plans scolaire, sportif et personnel. Par conséquent :

Je m'engage à :

1. M'investir dans toutes les disciplines scolaires, en EPS et dans la section sportive ; à être exemplaire au niveau de mon travail, de mon comportement et de mes relations avec autrui dans l'établissement.
2. Prévenir a priori toute absence prévisible et justifier celle qui est imprévue.
3. En cas de blessure, de maladie ou d'état de fatigue à :
 - Informer le responsable de la section ;
 - Bien communiquer sur l'évolution de mon état et respecter les conseils du corps médical ;
 - Effectuer une demande de dispense médicale pour l'EPS et la section sportive football si l'inaptitude est supérieure à 15 jours ;
 - Arrêter toute activité dans le cadre de l'association sportive ou en club.
4. A avoir une tenue complète à chaque séance d'entraînement : équipement propre, maillot dans le short, protège-tibias, chaussures propres, pas de chewing-gum, respect du matériel collectif, des installations et des consignes au sein de la section.
5. Passer les tests médicaux qui pourraient être réclamés par le responsable de la section : certificat médical d'admission signé par un médecin du sport, éventuellement, un électrocardiogramme.

Je suis informé que :

1. Tout avertissement ou incident dans la vie de la classe et de l'établissement, quelle qu'en soit la cause, sera examiné et pourra remettre en cause mon intégration au sein de la section football.
2. L'avis du conseil de classe en fin d'année scolaire sera pris en compte pour une poursuite de la formation au sein de la section, l'année suivante.
3. Chaque année, les élèves de la section passent à nouveau les tests d'aptitude et peuvent remettre en cause ma présence au sein de la section.

En cas de manquement aux règles définies dans cette charte, le joueur peut se voir exclu temporairement ou définitivement de la section sur proposition du responsable et avis du chef d'établissement. Chaque signataire s'engage à respecter la charte d'engagement et de responsabilité.

NOM, Prénom et signature de l'élève

NOM, Prénom et signature du responsable légal

NOM Prénom du responsable de la section

Le :

Cachet du Lycée et signature de M. le Proviseur